

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ECHIQUIER ALLOCATION QUANTOSTARS – Part A (ISIN : FR0011144195)

Ce FCP est géré par La Financière de l'Echiquier

Objectifs et politique d'investissement

Les caractéristiques essentielles de l'OPCVM sont les suivantes :

En souscrivant à cet OPCVM, vous investissez dans un fonds investi à hauteur de 100% en autres OPC gérés ou non par La Financière de l'Echiquier.

L'objectif de gestion est de réaliser une performance sur un horizon d'investissement d'au moins 5 ans, à partir d'un modèle de gestion quantitatif de type dynamique s'appuyant sur une sélection d'OPC investissant dans les marchés actions, obligataires ou monétaires selon les tendances de marchés détectées.

La réalisation de l'objectif de gestion n'est pas corrélée à un indicateur de référence ni en valeur, ni dans le temps. Cependant, la performance de l'OPCVM peut être comparée à postériori avec celle de l'indice composite 50% MSCI All Country World Net Return et 50% Citigroup WGBI All Maturities Euro

L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que la composition du portefeuille pourra s'éloigner sensiblement de celle de son indicateur de référence.

L'OPCVM met en oeuvre une gestion active et discrétionnaire.

Il s'agit d'un Fonds de Fonds qui peut investir jusqu'à 100% de son actif en parts ou actions d'OPCVM de droit français et européen ou en FIA de droit français ou européen et qui respectent dans ce dernier cas les quatre critères de l'article R.214-13 du Code monétaire et financier, investissant moins de 10% de leurs actifs en OPC.

La société de gestion sélectionne les OPC dans lesquels le FCP investit, à l'intérieur d'un large univers d'investissement défini par la société de gestion, en appliquant un modèle mathématique de détection de tendance. L'objectif du modèle est de filtrer un ensemble d'OPC actions classés par catégorie notamment géographique et sectorielle pour ne conserver dans chaque catégorie que les OPC à tendance positive.

Le modèle sélectionne ensuite les OPC qui présentent le signal positif le plus fort et détermine une allocation en jouant sur plusieurs marchés et styles de gestion. Si, à l'intérieur d'une catégorie, il n'existe pas d'OPC actions avec un signal positif, le modèle sélectionne des OPC obligataires ayant un signal positif, sinon il investit sur les OPC monétaires. Il s'agit d'un modèle de type « Trend following » (« suiveur de tendance ») qui prend en compte avec retard de fortes variations des marchés financiers, ce qui pourra avoir un impact négatif sur la performance du FCP.

Le FCP capitalise les revenus encaissés.

Profil de risque et de rendement



Autres informations :

Le modèle sélectionne ensuite les OPC qui présentent le signal positif le plus fort et détermine une allocation en jouant sur plusieurs marchés et styles de gestion. Si, à l'intérieur d'une catégorie, il n'existe pas d'OPC actions avec un signal positif, le modèle sélectionne des OPC obligataires ayant un signal positif, sinon il investit sur les OPC monétaires. Il s'agit d'un modèle de type « Trend following » (« suiveur de tendance ») qui prend en compte avec retard de fortes variations des marchés financiers, ce qui pourra avoir un impact négatif sur la performance du FCP. Compte tenu de la stratégie d'investissement mise en oeuvre, la poche investie en OPC actions est comprise entre 0% et 100 % du FCP.

La poche non investie en OPC actions est investie en OPC obligataires ou monétaires ou ayant un objectif de performance absolue et/ou cherchant à réaliser une performance en référence au marché monétaire. L'univers d'investissement s'étend sur toutes les zones géographiques et sans restriction de taille de capitalisation. Des contrats financiers (tels que des futures sur indices actions) peuvent être utilisés pour couvrir et/ou exposer le portefeuille aux risques action, de taux et/ou de change. La durée de placement recommandée est de 5 ans minimum.

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

L'investisseur pourra obtenir sur simple demande un remboursement chaque jour ouvré. Les demandes de souscriptions/rachats sont centralisées chaque jour de bourse ouvré avant 12 heures (heure de Paris) auprès de notre centralisateur BNP Paribas Securities Services et exécutées sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de centralisation.

Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée. Le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Votre OPCVM se situe actuellement au niveau 4 de l'indicateur synthétique en raison de la forte exposition potentielle de l'OPCVM aux marchés des actions pouvant être tempérée cependant par des investissements en OPCVM obligataires ou monétaires.

L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

L'OPCVM peut également être exposé aux risques suivants non suffisamment pris en compte par l'indicateur de risque :

Risque de crédit :

Le risque de crédit correspond au risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur privé ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance ou obligataires, dans lesquels est investi l'OPC, peut baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative.

Risque de taux :

La valeur liquidative de l'OPC pourra baisser si les taux d'intérêt augmentent.

Pour plus d'informations sur les risques, vous pouvez vous référer au prospectus de l'OPCVM.

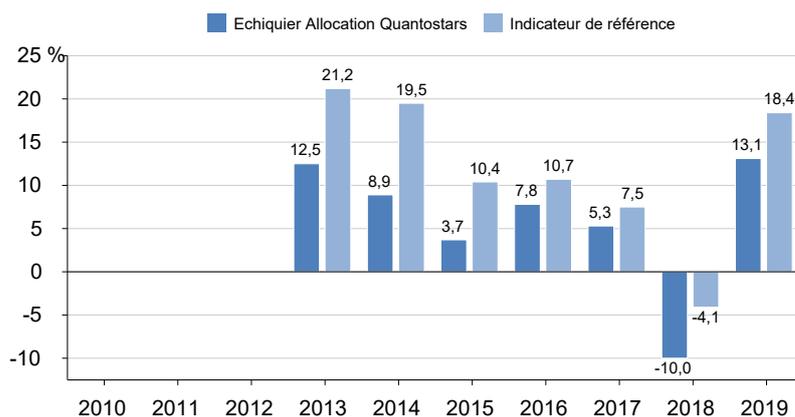
FRAIS

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective. Les frais et commissions servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et la distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement		
Frais d'entrée	5,00 %	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.
Frais de sortie	Néant	Dans certains cas des frais inférieurs sont appliqués, l'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif de frais d'entrée et de sortie.
Frais prélevés par le Fonds sur une année		
Frais courants	2,90 %	Le pourcentage indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent (frais de gestion fixes et commission de mouvement), clos en décembre 2019. Ces frais peuvent varier d'un exercice à l'autre.
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances		
Commission de surperformance	0,00 %	15 % de la différence positive entre la performance nette du FCP et la performance de l'indice composite : 50% MSCI ACWI NR et 50% Citigroup WGBI All Maturities €

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur les frais dans le prospectus disponible sur le site internet www.lfde.com et sur simple demande auprès de La Financière de l'Echiquier, 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris.

PERFORMANCES PASSES



Les performances présentées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances de l'OPCVM et de l'indicateur de référence tiennent compte des éléments de revenus distribués.

Le calcul des performances tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

La part a été créée le 23/01/2012.

Les performances sont calculées en EUR.

INFORMATIONS PRATIQUES

Le dépositaire de l'OPCVM est BNP Paribas Securities Services

Le prospectus du FCP ainsi que les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite auprès de La Financière de l'Echiquier, 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris ainsi que sur le site internet : www.lfde.com.

D'autres informations pratiques sont indiquées dans le prospectus de l'OPCVM. La VL est disponible auprès de la société de gestion ou sur le site internet : www.lfde.com.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller fiscal.

La responsabilité de La Financière de l'Echiquier ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

La Politique de rémunération de la Société de gestion, qui décrit les modalités de définition et d'attribution des rémunérations et des avantages ainsi que les modalités de gouvernance connexes, sera disponible sur le site www.lfde.com ou sur simple demande auprès de la Société de gestion.